



## VILLE D'UGINE

### ARRETE MUNICIPAL N°2023 - 36

#### **Service Affaires Générales**

#### **Objet : Délégation des fonctions d'Officier d'Etat-Civil à un Conseiller Municipal**

Le Maire de la Ville d'Ugine,  
Vu l'article n°L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjointes, et en cas d'empêchement de ceux-ci, à des membres du Conseil Municipal.

Considérant que

#### **ARRETE**

Article 1 : Monsieur HADDOU Mustapha né le 31 Janvier 1984 à Toulon (Var) domicilié 120, rue Eugène Ducretet – 73400 Ugine, Conseiller Municipal, est délégué pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité en notre lieu et place et concurremment entre Nous, les fonctions d'officier d'Etat-Civil de la Commune d'Ugine,

Le Samedi 11mars 2023 à 11h30 à l'occasion du mariage de :

- Madame Elodie FILIPPIN et Monsieur Vasile VARVARICHI

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur HADDOU Mustapha
- Service Affaires Générales
- M. le Sous-préfet d'Albertville ;

Chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

Notifié le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230202-AR2023-36-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/02/2023

Affichage : 08/02/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Ugine, le 02 Février 2023

Franck LOMBARD  
Maire d'Ugine

